



Fédération
des Enseignes
de l'Habillement



Commission sociale FEH 20 avril 2017



- Négociations de branche
- Composition de la CPNEFP
- Représentativité syndicale



Suivi des négociations de branche

- Accord sur le travail dominical

Rappel du contexte :

- Négociation laissée aux entreprises dans un premier temps
- Négociation bloquée dans certaines enseignes
- Ouverture des corners dans les grands magasins
- Fin de la période transitoire en août 2017

Planning:

- Plusieurs réunions de négociation depuis novembre 2016
- Accord ouvert à la signature depuis le 14 avril 2017
 - ↳ Signature de la CFDT



Suivi des négociations de branche

- Accord sur le travail dominical

↪ Les principales dispositions de ce texte sont :

- Accord supplétif (accord applicable en l'absence d'accord collectif ayant le même objet), sauf pour le volontariat
- Application directe
- Principe du volontariat
- Réversibilité du volontariat : délai de prévenance d'un mois et demi, ramené à 15 jours pour les femmes enceinte
- Heures effectuées le dimanche majorées de 100 %
- Repos compensateur, uniquement pour les heures supplémentaires
- Majoration de 40 € maximum pour les frais de garde d'enfants (sur justificatif)
- Préconisations concernant les prestataires et les sous-traitants



Suivi des négociations de branche

- **Salaires**
- Contexte :
 - Obligation annuelle de négocier
 - Rapprochement des branches professionnelles (demande de FO en ce sens)
 - Calendrier des négociations chargé (dont négociation dimanche)
 - Hausse prévue de l'inflation en 2017 et 2018 (INSEE et BCE)
- Mandat : +1% à partir de septembre 2017, et changement du mode de calcul du minima sous 36 mois
- Accord signé (sur cette base) par 3 OS : CFDT, CFTC et CFE-CGC



Suivi des négociations de branche

- Actualisation de la convention collective
 - 1) Première phrase : Actualisation de la convention collective à droit constant
 - Plusieurs groupes de travail se sont réunis
 - Retours en cours des organisations syndicales salariées
 - Projet d'une proposition de réécriture du texte de base de la convention collective (article 1^{er} à 64) lors de la prochaine réunion de négociation de branche
 - Présentation d'une lettre paritaire lors de la prochaine réunion
 - 2) Seconde phase (2017) : Renégociation des dispositions posant problème d'interprétation



Suivi des négociations de branche

- CPPNI et dialogue social
 - Obligation posée par la loi « El Khomri »
 - Premier projet présenté lors de la dernière réunion de négociation
 - Ajout de dispositions sur le dialogue social avec, notamment, limitation des frais de déplacements pour éviter les abus



Suivi des négociations de branche

- Mise en place de l'accord sur les classifications
 - Extension de l'accord le 21 mars 2017 (délai de 12 mois pour son application)
 - Elaboration d'une notice paritaire à destination des entreprises et des salariés
 - Echanges pratiques en réunions (Commissions sociales, réunions spécifiques, hotline, RDV entreprises...)



Composition de la CPNEFP

- **Rappel du rôle de cette instance :**
 - Instance paritaire chargée de régler les questions courantes relatives à l'emploi et à la formation professionnelle
 - Impact de plus en plus important des décisions prises sur la politique emploi / formation des entreprises
- **Composition du collège employeur :**
 - 5 titulaires / 5 suppléants
 - Expertise en affaires sociales et/ou en matière d'emploi et de formation pro.
 - Echantillon représentatif des entreprises de la branche
- ↪ Changements au sein du collège employeur :
 - Départ de plusieurs membres (quittent la branche)
 - Départ de la vice-présidente (PSE)
 - Nécessité de renforcer l'expertise du collège employeur + appui collège d'experts
 - ↪ Candidatures ouvertes



Représentativité syndicale

- Résultats provisoires (communiqués par le Haut Conseil du Dialogue Social)

Inscrits	Votants	SVE	CFDT	CGT	CGT-FO	CFE-CGC	CFTC	UNSA
77 083	27 446	25 040	29,51%	21,00%	12,47%	6,36% (17,6 % en cat.)	16,92%	10,35%
			31,44 % en 2013	24,18 % en 2013	19,04 % en 2013	6,46 % en 2013	18,88 % en 2013	NR en 2013

- Publication de l'arrêté de représentativité attendu pour fin avril ou mai 2017
- Report possible des voix des OS non représentatives vers les OS représentatives



Fédération
des Enseignes
de l'Habillement